

Association pour la promotion
de la mère et de l'enfant
"KAGAMEN"
Ziguinchor
Tel : 91 - 27- 46

**PROJET UNITE ARTISANALE
DE FABRICATION DE SAVON
ZIGUINCHOR**

Promotrice :

Association pour la promotion
de la mère et de l'enfant "KAGAMEN"

PLAN DE L'ETUDE

I / Fiche signalétique

- Promoteur
- Localisation
- Nombre d'emplois créés
- Financement sollicité

II / Présentation du promoteur

III / Description du projet

- 3 - 1 - Nature du projet
- 3 - 2 - Objectifs du projet
 - 3 - 2 - 1 - Objectifs globaux
 - 3 - 2 - 2 - Objectifs quantitatifs
- 3 - 3 - Justification
- 3 - 4 - Coût total

IV / Le marché

- 4 - 1 - Le produit
- 4 - 2 - Le prix
- 4 - 3 - Les clients
- 4 - 4 - Les concurrents
- 4 - 5 - Les fournisseurs

V / Etude technique

- 5 - 1 - Planning de production
- 5 - 2 - Planning d'exécution
- 5 - 3 - Organisation du travail

VI / Etude financière

- 6 - 1 - Tableau d'investissement
- 6 - 2 - Tableau d'amortissement
- 6 - 3 - Tableau des charges
 - 6 - 3 - 1 - Charges du mois 1 (mois de formation pour 24 jours)
 - 6 - 3 - 2 - Charges du mois 2 de production
- 6 - 4 - Tableau des ventes
- 6 - 5 - Compte d'exploitation prévisionnel
- 6 - 6 - Financement recherché
- 6 - 7 - Plan de trésorerie

I / FICHE SIGNALITIQUE

- Promotrice : Association pour la promotion de la mère et de l'enfant "KAGAMEN"

Tel : 91 - 27 - 46

- Localisation : Ziguinchor

- Financement sollicité : 6 258 000 F CFA

- Nombre d'emplois créés : 40 membres

II / Présentation de la promotrice

La promotrice de l'unité de production est l'association pour la promotion de la mère et de l'enfant dénommé "KAGAMEN". Son siège est à Ziguinchor Tel 91-27-46.

Elle comprend 150 membres, toutes des femmes sans emplois. Notre association n'a jamais bénéficié de crédit. Parmi les activités menées on peut citer : le maraîchage, la vente des produits de cueillettes et forestiers.

Par ailleurs, les moyens très limités provenant des cotisations des membres et l'instabilité de la zone durant ces dernières années ont contribué fortement à la baisse de leur revenu entraînant une participation moins significative qu'auparavant.

La situation difficile que nous vivons, nous a conduit à solliciter le financement d'une unité artisanale de production de savon dans la ville de Ziguinchor.

Notre association s'engage à faire bénéficier de tous ces membres de cette opportunité.

III / Description du projet

3 - 1 - Nature du projet

Il s'agit d'un projet de création d'une unité artisanale de production de savon à Ziguinchor. L'unité sera gérée par les membres de l'association.

3 - 2 - Objectifs du projet

3 - 2 - 1 - Objectifs globaux

- Former les femmes, membres de l'association aux techniques artisanales de fabrication du savon ;
- Apprendre à gérer avec des méthodes simples l'unité ;
- Valoriser l'huile de palmiste (produit local) ;
- Créer des emplois pérennes ;
- Participer à la satisfaction des besoins exprimés par les membres et les autres associations de femmes ;
- Produire en quantité et en qualité ;
- Accroître le revenu des membres ;
- Former des femmes non-membres ;
- Responsabiliser davantage et professionnaliser les femmes.

3 - 2 - 2 - Objectifs quantitatifs

- Former 40 femmes membres aux techniques de production artisanale de savon ;
- Produire 16 fût de 200 l de savon de 210 g ;
- Exiger la consommation du savon par les 150 membres.

3 - 3 - Justification

- Difficultés d'exploiter les périmètres situés dans les villages ;
- Baisse des revenus ;
- Crainte des représailles en brousse ;
- Demande permanente ;
- Variation constante du prix de l'unité depuis la dévaluation ;
- Insuffisance des moyens ;
- Manque de formation des membres ;
- Impossibilité d'assurer le ravitaillement complet de la famille.

3 - 4 - Coût total du projet

Besoins du premier mois (formation) :	988 650 F Cfa
Besoins du second mois (mois de production) :	2 368 400 F Cfa
Investissement :	2 900 000 F Cfa
Coût global :	6 258 000 F Cfa
<u>Financement sollicité :</u>	6 258 000 F Cfa

IV Le marché.

4 - 1 - Le produit.

Nous produirons du savon de type : savon de ménage 210 g.

Par ailleurs, un fût nous permet de produire 42 plateaux dont les dimensions sont les suivantes : 60 cm de long, 24 cm de large et 8 cm de hauteur.

Par conséquent, un plateau nous donnera 48 morceaux de savon de dimension suivantes : 10 cm de long, 6 cm de large et 4 cm d'épaisseur.

Le savon que nous voulons fabriquer se compose des matières ci-après :

- 5 l d'huile ;
- 6 l d'eau ;
- 100 g de soude caustique ;
- 250 g de sel minéral.

Nous ferons remarquer que le sel sera fourni par l'association.

Avec cette composition, nous garantissons que notre savon présentera les qualités suivantes :

- dur
- moussant
- économique
- bon marché

Les produits seront emballés par paquet de 36 morceaux. Ce qui nous permet de disposer de 896 paquets.

4 - 2 - Le prix.

Nous vendrons un morceau de 210 g à 110 F car ce prix nous permet de supporter nos charges, d'autant que le coût de revient d'un savon est de 78 F, soit une marge de 32 F par savon.

Ce prix est largement attractif par rapport au prix pratiqué sur le marché pour le même type de savon industriel.

4 - 3 - Les clients.

Les premiers clients de notre unité de production sont les membres de l'association d'une part et d'autre part les femmes membres des groupements de promotion féminin.

Nous ciblerons tous les quartiers, les villages du sud et de la Guinée Bissau car le savon est un produit indispensable.

4 - 4 - Les concurrents.

Il s'agit des unités industrielles de NSOA, SAF, CASA-PALM et des petits producteurs locaux.

Le prix du marché des savons du même type (210 g) des unités industrielles sont trop élevés d'une part et d'autre part le savon produit par les producteurs locaux ne sont pas de la même dimension et qualité que le nôtre.

Nous ne craignons pas la concurrence car nos prix sont très attractifs, le produit de qualité incontestable et la cible bien définie.

4 - 5 - Les fournisseurs.

Nos fournisseurs résident à Ziguinchor et sont prêt à nous approvisionner dès l'obtention du financement sollicité.

Les contacts sont maintenus par appel téléphonique.

4 - 6 - Place.

Notre association a décidé d'installer dans chaque département (Bignona, Ziguinchor et Oussouye) 5 points de vente à domicile. Les vendeurs seront choisis parmi les membres habitant le département. Les 15 membres vendeurs seront pris en charge par l'association (frais transport et rétribution).

Les autres membres assureront la commercialisation de manière lâche (de proche en proche) afin d'aider à l'écoulement des produits.

V / Etude technique.

5 - 1 - Planning de production.

Dès l'obtention du financement, nous convoquerons les 40 membres productrices choisies afin de les sensibiliser sur les dispositions à prendre pour réussir la formation et produire pour l'association.

Ensuite, nous procéderons à l'achat de tout le matériel et à l'aménagement du local.

Puis, nous passons à la formation des 40 membres ; 10 membres par semaine de 6 jours du Lundi au Samedi, de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h soit un total de 10 h par jour.

Chaque fin de semaine (6^e jour) est réservée au test d'application et d'évaluation.

Après la formation, nous entamerons le premier mois de production avec 10 membres productrices par semaine.

Nous utiliserons donc 4 fûts de 200 l qui produiront à la fin du 6^e jour 8 064 savons soit 224 paquets de 36 morceaux emballés par semaine.

S'agissant des 40 membres productrices, 20 seront choisies à Ziguinchor, 10 à Bignona et 10 à Oussouye selon leurs aptitudes.

Ainsi se déroulera la production avec des taux d'augmentation de 10 % à partir du 4^e mois.

5 - 1 - Planning d'exécution technique.

La fabrication du savon impose le respect des doses suivantes :

- 5 l d'huile de palmiste
- 800 g de soude
- 6 l d'eau
- 250 g de sel

à l'échelle de base du plateau ou du moule.

L'association est disposée à fournir la balance et le densimètre pour prendre la densité du mélange de l'eau sodé.

Le mélange se fera dans une cuve en métal inox, malaxé par un bout de bois et chauffé pendant au moins 2 heures et transféré dans des seaux gradués et 11 litres qui rempliront le plateau (moule).

Ensuite, nous laissons sécher à l'air libre le plateau pendant au moins 12 heures puis nous passons à la coupe en respectant les dimensions prévues sur les 4 tables de coupe.

Le port de gants, lunettes, masques et blouses est exigé au moment de la production.

5 - 3 - Organisation du travail.

l'unité de production nécessite des cahiers et les responsables suivants :

- un cahier d'approvisionnement géré par un responsable d'approvisionnement, membre de l'association ;
- un cahier de production pour le chef de production ;
- un cahier de livraison de produit géré par le chef de production ;
- un cahier de commercialisation géré par le trésorier en collaboration avec le chef d'atelier et la présidente de l'association ;
- 2 cahiers de contrôle gérés par deux contrôleurs membre de l'association qui rendront compte à l'Assemblée du déroulement de chaque opération mensuelle des 16 fûts.

Après chaque opération mensuelle, il est nécessaire de provoquer une assemblée générale bilan afin de décider des comportements à adopter en vue d'une nouvelle production.

VI / Etude financière.6 - 1 - Tableau d'investissement.

Désignation	Quantité	Prix unitaire F Cfa	Valeurs F Cfa
Gants	11	2 000	22 000
Masques	41	200	8 200
Lunettes	11	2 500	27 500
Blouses	41	5 000	205 000
Tables de coupe	4	10 000	40 000
Tampons	2	1 500	3 000
Bassines	4	3 000	12 000
Seaux	10	900	9 000
Couteaux	11	750	8 250
Toile	100 m	300	30 000
Plateaux en bois (moule)	8 fûts x 42 plateaux 336	5 000	1 680 000
Brosses métalliques	4	4 000	16 000
Aménagement local		Forfait	400 000
Frais d'étude		Forfait	400 000
Frais d'impression		Forfait	40 000
TOTAL			2 900 950

6 - 2 - Tableau d'amortissement.

Rubriques	Valeurs F Cfa	Durée de vie en mois	Mensualité d'amortissement
Gants	22 000	5	4 400
Masque	8 200	24	342
Lunettes	27 500	24	1 146
Blouse	205 000	12	17 083
Table de coupe	40 000	24	1 667
Tampon	3 000	24	125
Bassine	12 000	12	1 000
Seau	9 000	12	750
Couteau	8 250	24	344
Toile	30 000	2	15 000
Plateau en bois (moule)	1 680 000	24	70 000
Brosse métallique	16 000	24	667
Aménagement local	400 000	24	16 667
Frais d'étude	400 000	24	16 667
Frais d'impression	40 000	24	1 667
TOTAL	2 900 950		147 525

6 - 3 - Tableau des charges.6 - 3 - 1 - Charges mois 1 (mois de formation pour 24 jours)

Désignation	Quantité	Prix unitaire F CFA	Valeurs F CFA	Observations
Frais de transport membre	40	1 000	40 000	
Achat huile de palmiste	1 fût de 200 l	86 000	86 000	Achat à la SONACOS
Soude	32 kg	700	22 400	
SENELEC	-	-	10 000	Forfait
SONEES	-	-	20 000	Forfait
Frais de transport fût	-	-	2 000	Charrette
Salaire formateur	1 x 24 jours	10 000	240 000	4 semaines x 6 jours
Bois de chauffe	-	-	2 000	Forfait pour un fût
Location	-	-	40 000	Forfait
Gardien	-	-	30 000	Forfait
Cahier	50	350	17 500	
Bic	50	75	3 750	
Reçu	10	450	4 500	
Tableau	1	-	9 000	Forfait
Craie	2	750	1 500	
Perdiem membres à former	40 pers x 6 jours	1 500	360 000	Soit 10 pers chaque 6 jours
Divers imprévus			100 000	
Amortissement			147 525	
TOTAL			1 136 175	

6 - 3 - 2 - Charges mois 2 (mois de production)

Désignation	Quantité	Prix unitaire F CFA	Valeurs F CFA	Observations
Achat huile de palmiste	16 fûts	86 000	1 376 000	
Soude	512 kg	700	358 400	
Bois de chauffe	pour 16 fûts	2 000	32 000	
Location	-	-	40 000	Forfait
Frais de suivi	pour 24 jours	4 000	96 000	
Frais de transport huile	8 allers	2 000	16 000	Charrette
Gardien			30 000	Forfait
Rétribution membres producteurs	40	6 000	240 000	
Rétribution membres vendeurs	15	10 000	150 000	
Transport membres vendeurs	15	2 000	30 000	
Amortissement			147 525	
TOTAL			2 515 925	

6 - 4 - Tableau des produits mois 2.

Désignation	Quantité	Prix unitaire F Cfa	Valeurs F Cfa	Observations
Savon 210 g ordinaire	32 256	110	3 548 160	48 morceaux
				42 plateaux
				16 fûts = 32 256 morceaux
TOTAL			3 548 160	

6 - 5 - Compte d'exploitation prévisionnel.

Désignation	M1 F Cfa	M2 F Cfa	M3 F Cfa
PRODUITS			
Savons de 210 g ordinaire		3 548 160	3 548 160
Total produits		3 548 160	3 548 160
CHARGES			
Achat huile de palmiste	86 000	1 376 000	1 376 000
Perdiem membre à former	360 000		
Transport membres producteurs	40 000	40 000	40 000
Soude	22 400	358 400	358 400
Bois de chauffe	2 000	32 000	32 000
Location	40 000	40 000	40 000
Gardien	30 000	30 000	30 000
Frais de transport huile	2 000	16 000	16 000
SENELEC	10 000	-	10 000
SONEES	20 000	-	20 000
Salaire formateur	240 000	-	
Frais de suivi		96 000	
Fourniture de bureau	27 250		
Tableau noir	9 000		
Divers imprévus	100 000		
Amortissement	147 525	147 525	147 525
Rétribution membres producteurs		240 000	240 000
Rétribution membres vendeurs		150 000	150 000
Transport membres vendeurs		30 000	30 000
TOTAL CHARGES	1 136 175	2 515 925	2 419 925
RESULTAT	- 1 136 175	1 032 235	1 128 235
CAF	- 988 650	1 179 760	1 275 760
CASH-FLOW	- 988 650	1 179 760	1 275 760

6 - 6 - Financement recherché.

Besoins mois 1 = 988 650 F Cfa

Besoins mois 2 = 2 368 400 F Cfa

Investissement = 2 900 950 F Cfa

Financement sollicité = 6 258 000 F Cfa**6 - 7 - Plan de trésorerie.**

	1	2	3
Encaissements			
Vente		3 548 160	3 548 160
Subvention	6 258 000		
Total encaissement		5 916 560	7 096 320
Décaissement			
Investissement	2 900 950		
Achat huile palmiste	86 000	1 376 000	1 376 000
Soude	92 400	358 400	358 400
Bois de chauffe	2 000	32 000	32 000
SENELEC	10 000		10 000
SONEES	20 000		20 000
Location	40 000	40 000	40 000
Gardien	30 000	30 000	30 000
Perdiem membre à former	360 000		
Transport membres producteurs	40 000	40 000	40 000
Frais de transport huile	2 000	16 000	16 000
Salaire formateur	240 000		
Frais de suivi		96 000	
Fourniture de bureau	27 250		
Tableau noir	9 000		
Rétribution membres producteurs		240 000	240 000
Rétribution membres vendeurs		150 000	150 000
Transport membres vendeurs		30 000	30 000
Divers imprévus	100 000		
Total décaissement	3 889 600	2 368 400	2 272 400
Solde	2 368 400	3 548 160	4 823 920

REMARQUE : Pour le premier mois de formation, il s'agit bien d'une formation des 40 membres qui devront conduire la production à partir du deuxième mois. Par conséquent nous ne prévoyons pas la vente des produits résultants de cette formation.